

SAINT-JOUAN, BEAUDOUIN & ENGEL

REHABILITATION DE LA FORTERESSE ROYALE

CHINON



Sous l'impulsion du Conseil général d'Indre-et-Loire, la forteresse royale de Chinon délaissée par la cour après la mort de Charles VII au XV^e siècle est le théâtre d'une campagne de travaux sans précédent. Estimant que les vestiges d'une structure en déshérence depuis le XVII^e siècle ne présentent pas un intérêt à la hauteur des ambitions touristiques de la ville, les élus ont tranché en faveur d'une mise en valeur musclée de ces derniers. La restauration des ouvrages classés a été confiée à Arnaud de Saint-Jouan, architecte en chef des Monuments historiques tandis qu'à l'issue d'une consultation, la création du nouvel espace d'accueil a été confiée aux architectes Beaudouin et Engel.

Dominant la ville et la Vienne d'ouest en est, la citadelle de Chinon élevée entre le XII^e et le XV^e siècle comprend trois entités distinctes : à l'ouest, le fort du Coudray, au centre, le château du Milieu – il comprend les logis royaux – et à

l'est, le fort Saint-Georges. Pour n'avoir jamais été menée à bien, la restauration de la forteresse classée dès 1840 n'en a pas moins été étudiée à sept reprises successives, de 1855 à 1968. Faute d'opter pour l'un ou l'autre de ces partis, on s'est contenté jusqu'ici de consolider, de remailler, et d'étancher ce qui pouvait l'être. En dépit de ces actions, le délabrement des structures et la crainte d'effondrements n'ont pas peu contribué à rassembler le Conseil général et le Service des Monuments historiques autour de l'urgence d'une intervention de grande envergure. Les premières esquisses du projet de Saint-Jouan remontent à 1990.

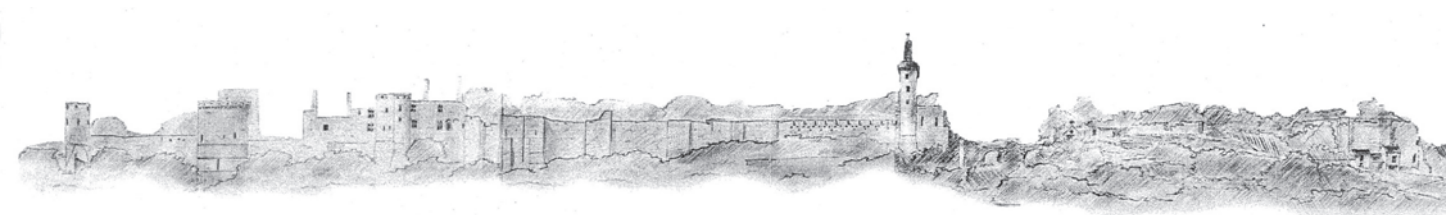
Si la célébration de l'architecture du passé et le retour à un état antérieur l'emportent parfois jusqu'à faire négliger la question du programme, dans le cas de Chinon, l'importance des ouvrages disparus, la ténuité des sources et les difficultés de l'enquête archéologique rendaient caduque l'hypothèse de la reconstitution de l'ensemble du

Moyen Age. Ce constat d'impuissance pouvait engendrer une certaine liberté d'action, mais ce n'est pas du côté de l'examen des conditions d'une réinvention de la citadelle que le débat s'est orienté. Le but de l'intervention proposée par Arnaud de Saint-Jouan est de réaffirmer la puissance évocatrice d'un ensemble qui a aujourd'hui perdu son intelligibilité. Fondée sur le recours aux mises en œuvre traditionnelles, cette opération prévoit notamment d'évoquer l'état de la citadelle au XV^e siècle, marqué par l'entrevue de Charles VII et de Jeanne d'Arc.

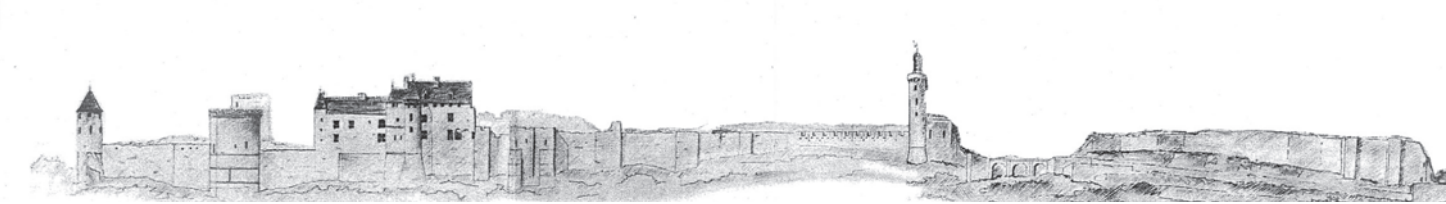
Conformément à l'esprit d'un type d'intervention volontiers pratiqué par le Service, la remise en silhouette des ouvrages ruinés est la manière dont il est envisagé de remplir cet objectif. Celle-ci intègre l'exhaussement du donjon du Coudray, la couverture des logis royaux et la reconstruction partielle du fort Saint-Georges. S'il est question de ne rajouter que quelques assises au donjon, les logis royaux vont connaître une transformation



Tour de l'Horloge et rempart est du château du Milieu.

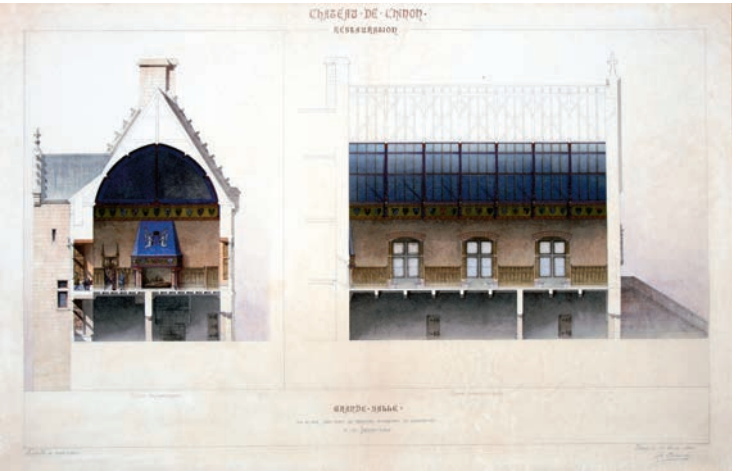


Elévation sud, état des lieux.



Elévation sud, projet de remise en silhouette.

Ci-dessous et ci-contre études, archives et photos de chantier des logis royaux du château du milieu.

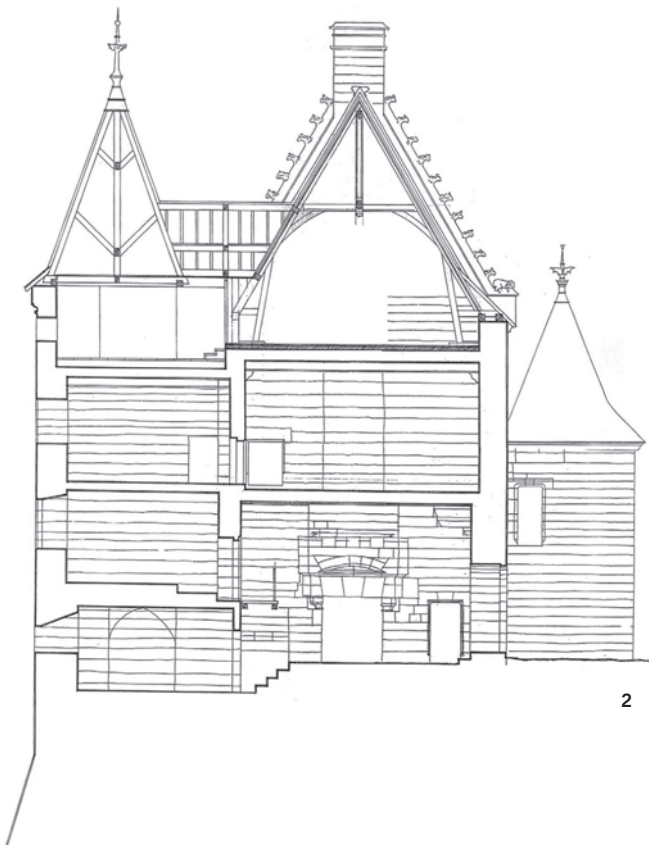


1

plus sensible. Du point de vue de la conservation du monument, la restitution des toitures disparues au début du XIX^e siècle présente le double avantage de rétablir l'économie de cette construction dans sa logique initiale et d'en accroître la longévité. Néanmoins, selon un parti marqué par un souci de faisabilité, le niveau des prestations programmées a été volontairement revu à la baisse. Gargouilles, épis de faîtage, lucarnes et couronnements s'écarteront du registre royal pour emprunter à la typologie locale des ouvrages ordinaires du XV^e siècle.

A l'est de la citadelle, l'illisibilité des ruines du fort Saint-Georges a induit la volonté d'évoquer cette réalité presque anéantie par le biais de la restitution d'un linéaire important de son enceinte. Parallèlement, la friche archéologique que renferme cette dernière constituait une réserve foncière qui a semblé propice à l'érection

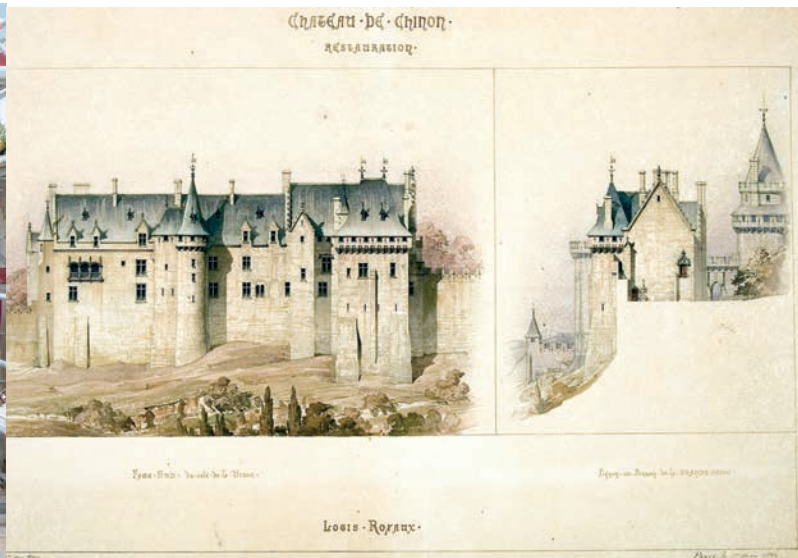
- 1-Deverin, projet de restauration, 1882, coupes de la salle de la Reconnaissance.
- 2-Saint-Jouan, coupe transversale du projet, 2005.
- 3-Etat actuel de la chambre de parement.
- 4-Deverin, 1882, projet : plans, coupe et élévation nord.
- 5-Plan du rez-de-chaussée des logis royaux.



2



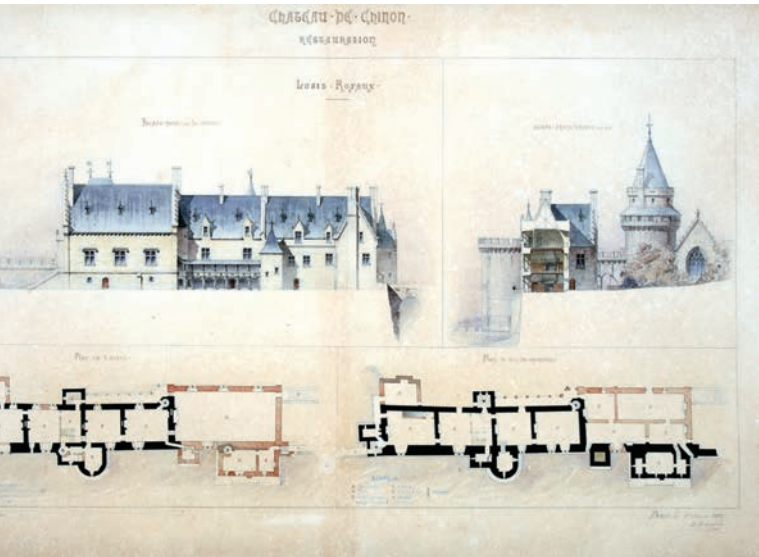
3



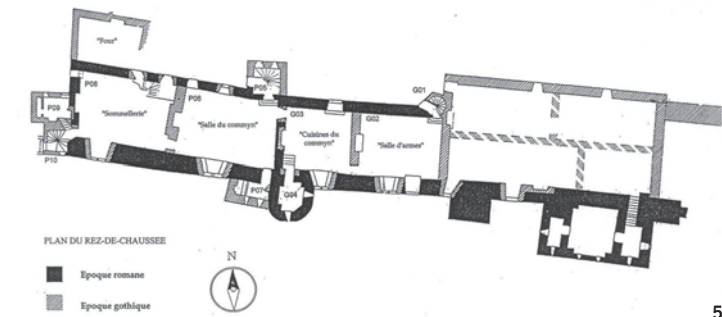
8



9



4



5



10

d'un bâtiment de type utilitaire, nécessaire à l'accueil du public. Cet équipement dont la conception a été confiée à Beaudouin et Engel se love à l'abri et dans la continuité des maçonneries rebâties. Discretion et sobriété faisaient partie du cahier des charges de ce bâtiment tout en finesse, dont la cinquième façade constituera peut-être l'élément le plus reconnaissable.

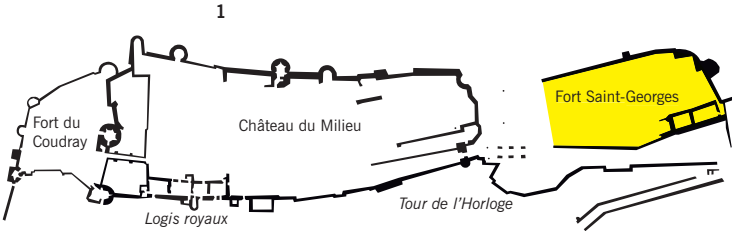
La vocation future de la citadelle apparaît comme une donnée secondaire, l'alibi presque inutile de cette énorme entreprise. Si l'idée d'affecter les logis royaux à des surfaces d'expositions que l'on consacrerait à l'histoire de Jeanne d'Arc a été émise, on n'a pas cherché à rassembler les conditions de l'optimisation d'un tel projet. La couverture des logis royaux engendre un gain d'espace considérable. Responsabilité étant donnée à l'architecte en chef d'en assurer le clos

1-Reconstruction du rempart sud de Fort Saint-Georges.
2-Tour de l'Horloge depuis le fort.
3-Perspective du bâtiment d'accueil de Beaudoin et Engel.
4-Mise en œuvre des murailles restituées.



et le couvert, ce dernier se dispose à livrer des surfaces normalisées du point de vue de leur conditionnement et de l'insertion des fluides et réseaux contemporains. Les bâtiments du XV^e siècle seront équipés, ventilés et chauffés comme jamais ils ne l'ont été. Il est toutefois prévu que l'aménagement des intérieurs revienne à une maîtrise d'œuvre distincte. A Chinon comme ailleurs, il faut donc s'attendre à enregistrer les conséquences d'un partage des responsabilités stigmatisé à maintes reprises. Outre que l'esprit de cette restauration de la forteresse et les entorses à la vérité historique sont de nature à compromettre l'authenticité du monument, on s'interroge sur le bien-fondé d'une action, qui, pour se soumettre de manière déclarée aux lois du marché et du tourisme, repose sur le pari de l'inconditionnalité de l'adhésion du grand public à la logique néo-troubadour adoptée par le Conseil général. En ce début du XXI^e siècle, la citadelle de Chinon n'offrait-elle pas un potentiel dont les enjeux dépassaient la réalisation tardive d'un projet maintes fois ajourné et aujourd'hui daté, dont la mise en œuvre à la fois héroïque et difficilement réversible hypothèque pour de longues années le destin du monument dans la ville?

Jean-François Cabestan



LIEU : Chinon.
MAÎTRISE D'OUVRAGE : Conseil général d'Indre-et-Loire.
MAÎTRISE D'ŒUVRE : fort du Coudray, château du Milieu et rempart sud du fort Saint-Georges, *Arnaud de Saint-Jouan*, architecte en chef des Monuments historiques.
SURFACE : 9 430 m².
CALENDRIER : études préliminaires 1990-2005 ; début des travaux printemps 2006 ; livraison prévue fin 2008

MAÎTRISE D'ŒUVRE : fort Saint-Georges (bâtiment neuf), *Hervé Beaudouin & Benoît Engel*, architectes.
SURFACE : 867 m².
CALENDRIER : choix du lauréat, décembre 2004 ; début des travaux : septembre 2007. livraison prévue : fin 2008.
COÛT GLOBAL : 14,5 m €.